

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 février 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Croteau, Maire
Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Monsieur Clément Gignac, conseiller
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Claude Tessier, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Monsieur Denis Bourgault, inspecteur municipal

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2015;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Renouvellement de l'entente transport adapté;
9. Règlement de nuisance uniformisé;
10. Suivi du Comité consultatif de l'Environnement;
11. Club Nautique St-Louis (signature de l'entente);
12. Location du Club Nautique St-Louis;
13. Caserne satellite;
14. Chalet municipal;
15. Suivi bacs enfouis;
16. Autres sujets:
 - a)
17. Période de questions
18. Levée de la séance.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

007-2015 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Tessier
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière après y avoir ajouté au point 16 a) Journal.

ADOPTÉ

008-2015 Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2015

Après lecture du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2015, Mme Diane Guérard fait un suivi sur le point 10 soit Projet culturel pour camps de jour. Elle mentionne qu'elle s'est rendue à la réunion de la MRC de la Jacques-Cartier. Le projet est de mettre sur pied une Caravane de la culture. Elle y a assisté mais il n'y avait aucun membre de conseil municipal. Elle a tout de même constaté que c'est une belle activité, ça permettrait de rencontrer d'autres camps de jour et d'autres activités. Ça lui a également permis d'avoir d'autres adresses pour la recherche de coordonnateur.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Diane Guérard
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 19 janvier 2015, tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

009-2015 Adoption des listes et rapports mensuels

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de janvier 2015;
- Conciliation bancaire au 31 janvier 2015;
- Rapport budgétaire pour le mois de janvier 2015.

ADOPTÉ

010-2015 Certificats de crédits disponibles

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Rapport de l'inspecteur

M. Denis Bourgault dépose le résumé des permis et certificats émis pour l'année 2014. Il mentionne qu'il y a eu 6 nouvelles résidences de moins qu'en 2013 ce qui représente une valeur de 3 millions de dollars en moins.

Pour ce qui est de janvier 2015, il n'y a eu aucun permis d'émis.

Rapport de la directrice générale

Madame Viviers remet aux membres du Conseil un document d'information émis par la Sûreté du Québec résumant les interventions effectuées sur notre territoire durant l'année 2014.

Mme Viviers mentionne également qu'une lettre du Commandant du 5e Groupe-Brigade mécanisé du Canada a été transmise au Conseil pour les remercier de leur collaboration lors de l'exercice hivernal RAFALE BLANCHE.

Elle remet également la documentation reçue concernant le Fonds Chantiers Canada.

011-2015 Renouvellement de l'entente relative au transport adapté

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec demande aux municipalités participant à un service de transport adapté de signifier leur adhésion annuelle ainsi que d'approuver spécifiquement la quote-part pour le transport adapté;

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac--Saint-Joseph participe au service de Transport adapté de la MRC de la-Jacques-Cartier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Claude Tessier

ET RÉSOLU à l'unanimité de renouveler l'entente concernant le service de transport adapté avec la MRC de La-Jacques-Cartier pour l'année 2015 de même que la quote-part au montant de 8 141 \$.

ADOPTÉ

Règlement de nuisance uniformisé

Le Règlement 95-126 de la Ville ainsi que la Version 5 du document de travail préparé par la Sûreté du Québec ont remis aux membres du conseil pour étude et ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Suivi du Comité consultatif de l'Environnement

M. Claude Lessard indique que la dernière réunion s'est tenue le 10 mars dernier en présence de MM. Claude Lessard, Michel Croteau, Claude Tessier et Daniel Audet ainsi que Mme Jocelyne Boivin. Il a été question du dossier de revégétalisation pour l'année 2015 qui doit être finalisé avant la fin de l'année.

Doit-on engager quelqu'un encore cette année pour faire le suivi ? M. Phaneuf reviendra pour finaliser les dossiers de conformité et après le 31 octobre, il sera trop tard. Nous pourrions émettre des constats d'infraction. Il faudrait de plus décider à quel moment il faudrait transmettre des lettres aux citoyens qui ne sont pas conformes.

Pour ce qui est du dossier de M. Bergeron, il faudrait lui transmettre une lettre pour l'aviser que nous avons accepté sa demande de reporter sa revégétalisation en autant qu'il ne fasse aucune intervention dans la bande riveraine jusqu'à ce que sa résidence soit construite.

Il faudrait faire un rappel dans les prochaines parutions du Tour du Lac.

Club Nautique St-Louis

Mme Diane Guérard soumet aux membres du conseil un projet d'entente de collaboration à être signée par le Club Nautique et la Ville. Après étude du document, certaines corrections y seront apportées et elle pourra être signée par les deux parties.

Location du Club Nautique St-Louis

Mme Viviers explique que la Ville reçoit des demandes pour la location du Club soit pour une activité sportive, un mariage, un baptême ou tout autre événement. Il faut d'abord vérifier avec la commodore ou le coordonnateur s'il y a une activité prévue à la date demandée et si le Club est libre, s'assurer qu'un contrat de location soit signé au préalable. Le Club ne peut être loué que par un propriétaire de Ville de Lac-Saint-Joseph ou un membre de sa famille immédiate et pour une activité familiale. Toute baignade est interdite puisque les assurances ne couvrent pas cette activité. De plus, le coût de location sera de 450 \$ incluant le ménage après la tenue de l'activité.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Caserne satellite

Mme Viviers mentionne qu'elle a reçu une Offre de cession à titre gratuit du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le terrain retenu pour la construction de la caserne satellite. Les travaux d'arpentage doivent se faire dans les prochains jours et le tout suivra son cours.

Chalet municipal

Ce point devant faire l'objet d'une longue discussion entre les membres du conseil, il est convenu de fixer une date dans les prochaines semaines afin de faire une rencontre pour étudier ce dossier. Après consultation des membres, une date sera fixée afin que tout le monde soit présent à ce Comité de gestion spécial.

Suivi des bacs enfouis

M. Tessier explique le projet de l'installation des bacs semi-enfouis avec photos à l'appui provenant de la Ville de Lac-Sergent qui en a fait l'installation également. Il tentera d'obtenir toutes les informations quant aux coûts et aux endroits propices à ces travaux et représentera le tout lors de la prochaine séance du Conseil.

Autres sujets:

a) Journal

Mme Viviers mentionne que le journal sera publié 6 fois par année à l'avenir soit au début de février, avril, juin, août, octobre et décembre. Il serait important que les membres du Conseil transmette leurs chroniques au plus tard le 28 du mois précédent afin de ne pas retarder l'impression et la transmission du journal.

012-2015 Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU à l'unanimité de lever la séance à 20h30.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire